

Québec, le 28 octobre 2015

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader parlementaire  
du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 6 octobre 2015, le député de La Peltrie inscrivait au feuillet six questions portant sur les projets informatiques, relevant du ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Gaétan Barrette, inscrit au Tableau de bord en ressources informationnelles. Vous trouverez ci-dessous les éléments de réponses à transmettre au député de La Peltrie.

Question 1.

Le projet de remplacement de l'appliquet Service Clientèle en Ligne devait se terminer le 31 mars 2015. Il est maintenant suspendu. L'organisme mentionne que « des délais dans l'approvisionnement de ressources ont nécessité la suspension de ce projet. »

Il n'y a pas de nombre de jours de suspension et aucune indication sur la reprise du projet. Le ministre peut-il nous donner un état de situation du projet qui est à 40 % réalisé?

Réponse 1.

Le Service clientèle en ligne permet la saisie et la consultation d'une demande au service à la clientèle de la Direction générale des technologies de l'information par l'ensemble des employés du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Après avoir été suspendue pendant six mois, la portée initiale du projet a été réduite et les travaux ont repris. Le projet s'est terminé en date du 30 juin 2015.

### Question 2.

Le regroupement des évolutions de systèmes 2014-2015 qui regroupe toutes les demandes d'évolution de systèmes existants de petite envergure (moins de j-p) pour l'année 2014-2015 devait être complété pour le 30 avril 2015. En date d'aujourd'hui, le projet n'est pas terminé.

Selon le tableau de bord en ressources informationnelles, « les délais d'approvisionnement en ressources externes ont eu pour effet de réduire le nombre de projets initialement inclus dans ce regroupement. Ceci explique l'écart entre le montant initial prévu et le projeté. » Le tableau indique un voyant vert à l'échéancier. Est-ce que le ministre peut nous confirmer que le projet qui cible l'année 2014-2015 ne sera pas prêt avant 2016?

### Réponse 2.

Ce projet s'est terminé en date du 17 septembre 2015.

### Question 3.

La refonte du référentiel des établissements du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) devait se terminer le 1er mars 2015. Aujourd'hui, la date de fin révisée est le 30 septembre 2015. L'indicateur d'échéancier indique une variation de 30,4 %.

L'organisme attribue le dépassement d'échéancier au projet de loi 10. Selon l'organisme, le système « est aussi hautement désuet, avec des portions encore sur ordinateur central. Tout le système doit faire l'objet d'une refonte. » Est-ce que le ministre peut nous expliquer son plan pour relancer la refonte du référentiel des établissements du RSSS?

### Réponse 3.

En lien avec le projet de loi 10, le MSSS a priorisé les activités d'émission des permis aux nouveaux établissements. Cela a eu pour impact de suspendre certains travaux prévus dans ce projet.

Depuis le moment de la collecte des informations ayant mené à la publication des projets sur le tableau de bord, le projet a repris son cours. La date de fin prévue de ce projet est le 31 octobre 2015.

#### Question 4.

Le projet « évolution du poste de travail » de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) qui devait se terminer le 12 décembre 2014 a occasionné un dépassement de coût. Sur le tableau de bord en ressources informationnelles, on n'y trouve aucune explication.

À noter également qu'au 31 mai 2015, le projet n'était pas terminé, mais qu'en date d'aujourd'hui, la date de fin réelle est le 31 octobre 2015. Est-ce que le ministre peut nous expliquer le dépassement de coûts?

#### Réponse 4.

La date de fin réelle indiquée sur le tableau de bord en ressources informationnelles est le 31 octobre 2014, date à laquelle le projet s'est bien terminé.

En novembre 2011, le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) décrétait un moratoire contraignant les ministères et organismes, dont la RAMQ, à suspendre ses opérations de migration dans l'attente d'un positionnement gouvernemental quant à la mise à jour des postes de travail. Ce n'est qu'en mars 2013 que le moratoire du déploiement des postes de travail fût levé permettant ainsi à la RAMQ de redémarrer, 18 mois plus tard, le projet en question. Considérant le repositionnement requis par la RAMQ pour se conformer aux nouvelles orientations gouvernementales et le retard accumulé de 18 mois sur l'avancement du projet, les paramètres initiaux du projet ont dû être modifiés.

#### Question 5.

Le projet « systèmes d'inspection » devait se réaliser le 30 avril 2014. Il n'est pas encore complété actuellement. L'organisme mentionne que « faute de ressources pour compléter le projet, celui-ci a été suspendu une partie de l'année 2014-2015, ce qui explique le dépassement de la date de fin. »

Le ministre peut-il nous donner une nouvelle date de fin révisée pour le projet de gestion qui soutient les processus d'inspections?

Réponse 5.

À la suite de la nouvelle priorisation des projets, celui-ci a été suspendu une partie de l'année 2014-2015. Le projet s'est terminé en date du 30 avril 2015.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Gaétan Barrette

N/Réf. : 15-MS-04623

---

---